

# Faut-il avoir peur de Sora, le nouveau réseau social d'OpenAI ?

La société à l'origine de ChatGPT vient de sortir un nouveau réseau social baptisé « Sora ». Très inspiré de Tik Tok, il propose de générer, grâce à l'IA, des capsules vidéos de quelques secondes pour se mettre en scène. Tout comprendre en quatre questions.

DÉCODAGE

THOMAS CASAVECCHIA

Ces derniers jours, des vidéos de Sam Altman, le PDG d'OpenAI, volant des cartes graphiques dans des grandes surfaces, des réinterprétations d'*Il faut sauver le soldat Ryan* mettant en scène Pikachu ou encore Bob l'éponge en train de fabriquer de la méthamphétamine, ont déferlé sur la Toile. D'où viennent ces vidéos ? Faut-il s'attendre à un tsunami de capsules vidéos *fakes* ?

1

## C'est quoi Sora ?

Sora est une application de réseau « social » développée par OpenAI, la société à l'origine de ChatGPT. À première vue, le fonctionnement de l'application ressemble comme deux gouttes d'eau à celui de Tik Tok : des vidéos courtes d'une dizaine de secondes qui se succèdent dans un fil infini. Mais, contrairement à l'application de Bytedance, tous les contenus accessibles depuis Sora sont *fakes*. Ils ne sont pas créés par des humains, en tout cas pas tout à fait. Les utilisateurs se contentent d'entrer le « prompt » qui permet à Sora 2, le modèle d'OpenAI dédié à la génération de vidéos. Concrètement, on donne des instructions à l'application : « Mets-moi en scène en train de combattre un dragon. » On attend dix ou quinze minutes, puis le réseau génère la vidéo de quelques secondes. La nouveauté de l'application, par rapport à ce que propose la concurrence, c'est justement cette possibilité de



Le réseau génère une vidéo de quelques secondes en fonction de nos instructions.

© CAPTURE D'ÉCRAN.

se mettre en scène soi-même via la fonctionnalité « Cameo ». On peut également donner l'autorisation à d'autres utilisateurs (amis, personnes que l'on suit ou tout le monde) d'utiliser son visage, si on le souhaite.

Sora 2 permet également de générer de l'audio pour faire dire ce que l'on veut aux personnages que l'on met en scène. De manière générale, on peut considérer l'application Sora comme l'évolution logique – et sacrément impressionnante – des filtres Snapchat : c'est ridicule, amusant et ça ne sert pas à grand-chose. Si ce n'est à gaspiller d'énormes quantités d'eau et d'énergie.

2

## Pourquoi l'application fait polémique ?

Depuis sa sortie au début du mois, l'app comptabilise déjà plus d'un million de téléchargements. Pourtant, elle n'est disponible qu'aux USA et au Canada et ne peut être téléchargée que sur iOS. Ce qui a participé à son succès, ce sont les polémiques.

En effet, une des premières obsessions des internautes a été de détourner des images protégées par le droit d'auteur. Pêle-mêle, on a aperçu des « Bob l'éponge » en costume nazi, des « Mario » au volant de karting, pourchassés par la police, ou Sam Altman déguster un Pikachu cuit saignant au barbecue.

Dans un premier temps, et au mépris de ce que représente le copyright, toutes les propriétés intellectuelles pouvaient être détournées par le service. Tant que les ayants droit n'avaient pas signifié leur désaccord, leurs mascottes pouvaient être utilisées à l'envi. Cela n'a évidemment pas été à leur goût et de nombreux détenteurs de propriétés intellectuelles se sont donc plaints auprès d'OpenAI.

De la même manière, la fonctionnalité « Cameo » qui permet de se mettre en scène soi-même ou d'utiliser le visage d'amis manque de granularité. Soit on autorise l'accès à son image, soit on refuse. Aucun entre-deux ne permet de refuser que l'on soit mis en scène dans un cadre spécifique. De nombreux utilisateurs ont donc été très surpris de voir comment leur image et leur parole avaient été détournées.

Après une levée de boucliers des ayants droit, les équipes derrière Sora 2 ont changé leur fusil d'épaule et décidé de modifier les réglages afin d'instaurer le « opt-out » par défaut. En clair, on ne peut plus créer de vidéos d'un personnage sans que le détenteur des droits n'ait donné son accord exprès.

3

## Quelles protections OpenAI a-t-elle mises en place ?

Après une levée de boucliers des ayants droit, les équipes derrière Sora 2 ont changé leur fusil d'épaule et décidé de modifier les réglages afin d'instaurer le « opt-out » par défaut. En clair, on ne peut plus créer de vidéos d'un personnage sans que le détenteur des droits n'ait donné son accord exprès.

De la même manière, on ne peut pas générer de personnalités publiques, sauf si elles ont donné leur accord ou si elles sont décédées. Pas de risque, donc, de voir Donald Trump affublé d'un t-shirt antifa manifester contre les services de l'ICE. Les « prompts » visant à créer des mises en scènes politiques ou suggestives sont normalement refusés par l'app. Enfin, pour éviter que l'outil ne soit utilisé à des fins de propagande et de désinformation, chaque vidéo générée est affublée d'un logo « Sora » afin de pouvoir être directement identifiée comme contenu généré par IA. Une protection un peu légère alors que des centaines de vidéos existent déjà pour prodiguer des conseils sur comment la faire disparaître. Ou créer des « copies » de célébrités via un bon « prompt ».

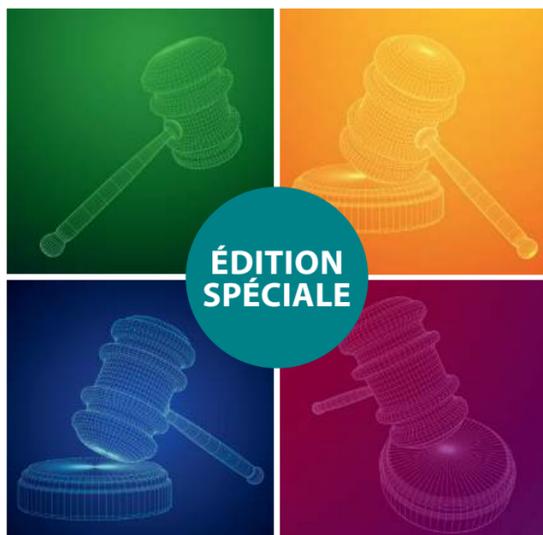
4

## Pourquoi l'application n'est-elle pas disponible en Europe ?

Pour l'instant, l'application n'est accessible que sur invitation. Chaque nouvel inscrit reçoit quatre codes qu'il peut partager pour inviter qui il veut. Mais pour l'heure, ces codes sont réservés aux personnes habitant en Amérique du Nord. Ce n'est pas la première fois qu'une nouveauté d'OpenAI met un peu de temps à être déployée sur le sol européen. Apple Intelligence avait également accusé un peu de retard.

À chaque fois, la justification des sociétés de la Silicon Valley est la même : le cadre légal européen, notamment l'AI Act, promulgué en 2024, demande aux entreprises de montrer patte blanche auprès des autorités pour les convaincre que leur logiciel respecte les standards imposés.

supplément



## Ce mercredi, MAD spécial salles de ventes

Au sommaire de ce MAD spécial consacré aux salles de ventes : la température du marché et le point sur les différents secteurs.

Rendez-vous en librairie, sur l'application et sur [www.lesoir.be](http://www.lesoir.be)

LE SOIR

Reprenons notre quotidien

20022238